



SVZ FSB

Rapport annuel 2012



Fédération Suisse des Betteraviers
Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer
Belpstrasse 26
3007 Berne

Téléphone 031 398 52 62

Fax 031 385 36 46

svz.fsb@sbv-usp.ch

www.svz-fsb.ch

25 février 2013

Table des matières

Introduction – Propos du président.....	3
1. L'année betteravière 2012	5
1.1. Rétrospective du secrétariat.....	5
1.2. Situation nationale.....	7
1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2012	7
1.2.2. Conditions-cadre politiques	9
1.2.3. Interprofession.....	10
1.2.4. Rapport de la commission de réception et de contrôle	12
1.2.5. Rapport du centre betteravier suisse	13
1.3. Situation internationale.....	17
1.3.1. Marché du sucre.....	17
1.3.2. CIBE	18
2. Comptabilité d'exercice.....	23
2.1. Bilan au 31 décembre 2012	23
2.2. Comptes des résultats 2012 et budget 2013.....	24
3. Programme d'activités 2013	26
4. Comité FSB 2012	27



Introduction – Propos du président

L'année betteravière 2012 avait commencé de façon très prometteuse. La très bonne condition des sols a permis de procéder aux semis dès mars dans toute la Suisse. Elles ont bien levé et les champs avaient belle allure, ce qui laissait présager une bonne récolte. Un été et un automne humides ne nous ont cependant pas permis d'obtenir la quantité de sucre que nous espérions. La qualité des betteraves, en particulier leur teneur en sucre, s'est avérée moins bonne que les années précédentes. Heureusement, la nature et la météo resteront toujours les facteurs déterminants pour la récolte.

Les conditions météorologiques difficiles ont encore apporté la preuve qu'il est essentiel d'encourager la culture de betteraves sucrières dans toute la Suisse. En effet, elles causent des maladies et favorisent l'apparition de parasites qui affectent nos betteraves, même si c'est parfois juste à l'échelle régionale. Multiplier les régions de production, c'est pouvoir mieux équilibrer les variations des récoltes. L'approvisionnement constant des deux sucreries durant toute la période de production est crucial pour l'économie de la branche.

Cette année, nous avons une fois encore pu constater qu'il est très important d'avoir un centre betteravier solide. En raison du temps humide, les nématodes ont pu causer des dégâts d'envergure et fait pourrir les betteraves dans certaines régions de culture. Les granulés et les substances actives contre ces ravageurs ne seront bientôt plus autorisés, ce qui menace la pérennité de la culture de betteraves sucrières sur ces parcelles. Grâce à l'important travail de base et aux parcelles d'essais du centre betteravier, nous arriverons peut-être à trouver encore une substance active efficace. En conséquence, il est essentiel que tous les acteurs de la branche sucrière s'adressent d'une seule et même voix aux preneurs de décision de la Confédération.

De manière réjouissante, le marché du sucre suisse a connu une évolution positive ces derniers mois. Cela a permis à l'interprofession d'augmenter un peu le quota de sucre pour 2013. Les betteraviers ont bien des raisons de s'en réjouir. Lorsque les sucreries peuvent transformer beaucoup de sucre, c'est toute la branche qui en profite, car cela permet de maintenir le prix indicatif de base des betteraves sucrières au niveau des années précédentes. Il faut saluer cette évolution qui indique que tous les niveaux de la branche du sucre ont bien travaillé ces dernières années.

Le travail n'en sera pas pour autant facilité dans les années à venir et il faut surveiller les développements économiques et politiques. La politique agricole et la société nous demandent des prestations plus écologiques, tout en diminuant les soutiens comme les paiements directs. Nous devons utiliser les produits phytosanitaires et les matières auxiliaires dont nous disposons de façon mesurée, ciblée et très professionnelle. Malgré la pression économique croissante que subit la branche sucrière, il nous faut continuer d'évoluer. Comment faire augmenter le rendement tout en diminuant les émissions ? Toute la branche est concernée, en particulier les agriculteurs et en collaboration avec le centre betteravier.

En tant que membre de la Confédération internationale des betteraviers européens, nous avons la chance et la possibilité d'être en contact et de discuter avec les betteraviers des pays voisins et de toute l'Europe. Grâce à cela, nous profitons tous des solutions trouvées pour des problèmes similaires. C'est très utile. Cela nous permet

aussi de suivre de près l'évolution de la politique agricole de l'UE et de réagir à temps lorsqu'elle a des conséquences pour la Suisse. A l'heure actuelle, la Commission de l'agriculture à Bruxelles essaie de supprimer les quotas de sucre de l'UE, ainsi que les accords de branche entre les cultivateurs et les sucreries. Cela nous laisse sans voix et nous espérons que les efforts de lobbying de nos collègues européens pourront empêcher cela. Le comble serait d'en arriver au même chaos que sur le marché du lait !

L'année dernière, la sucrerie Aarberg a fêté ses 100 ans d'existence. Les betteraviers, les partenaires du marché et la population de la région d'Aarberg ont dignement fêté cet anniversaire exceptionnel. La population aura encore besoin de sucre dans les siècles à venir. Notre branche doit continuer de se montrer solidaire de défendre nos intérêts à l'extérieur. Je suis convaincu que nous produirons et vendrons encore du sucre suisse dans quelques centaines d'années.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Keiser', written in a cursive style.

Samuel Keiser, Président FSB

1. L'année betteravière 2012

1.1. Rétrospective du secrétariat

Quelques considérations préliminaires

Chaque année, 20 000 hectares de surface agricole sont plantés de betteraves sucrières. En théorie, après une année de culture de betteraves, il faut attendre trois ans avant d'en remettre.. Aussi, la rotation des surfaces dévolues aux betteraves se fait sur une période de quatre ans. Il faudrait donc multiplier la surface agricole nécessaire par quatre. Cela équivaut à 80 000 hectares, soit tout juste un cinquième de l'ensemble des surfaces d'assolement actuel.. Chaque année, 2700 hectares de terres cultivables disparaissent. La pression sur les terres agricoles est telle que les partis politiques de tout bord veulent s'attaquer au problème. Il faut aussi noter que toutes les surfaces ne sont pas adaptées à la culture de betteraves sucrières en raison de la nature du terrain, de sa topographie, de sa situation ou de la pression des ravageurs, ce qui fait encore baisser le potentiel de production.

Les 80 000 hectares de betteraves sucrières s'étalent sur tout le Plateau, du lac Léman au lac de Constance, et aussi sur certaines zones périphériques qui présentent parfois un fort potentiel de production ou au contraire en ont moins. Certaines surfaces à proximité des sucreries sont en partie infestées de nématodes, notamment du côté d'Aarberg. La pérennité de leur exploitation en devient incertaine.

La demande des sucreries Aarberg + Frauenfeld SA (SAF) varie en fonction des clients, mais elle reste importante et tend à augmenter. Le projet Swissness, dans lequel le Conseil Fédéral propose un minimum de 80 % de matière première suisse, y est pour quelque chose. La situation sur le marché mondial joue encore plus. Aujourd'hui, la production mondiale ne dépasse plus forcément la demande. Cela s'est vu en 2011, lorsque la demande a dépassé l'offre pendant plusieurs mois. Les experts s'accordent à dire que cela se produira toujours plus souvent. En effet, les grands pays producteurs connaissent eux aussi une augmentation de la demande. La concurrence de la production d'éthanol et les grandes catastrophes naturelles contribuent également à l'instabilité de la production sucrière. L'industrie alimentaire suisse en est consciente. Elle réclame du sucre suisse dont la qualité et la sécurité d'approvisionnement sont garanties. En raison des accords bilatéraux II, les prix du sucre suisse s'alignent sur ceux pratiqués par l'UE.

La demande de sucre ne va donc pas faiblir. Pour répondre aux besoins des clients des SAF, l'interprofession du sucre a ainsi décidé, fin 2012, d'augmenter légèrement les quotas 2013. Les opposants à la production suisse de sucre en surveillent l'évolution de très près. Cependant, ils arrivent peu à peu à court d'arguments. En plus des événements sur le marché mondial, le Parlement a décidé en 2012 de faire de la souveraineté alimentaire un mandat dans la loi sur l'agriculture. Le Conseil fédéral souligne ici l'importance du maintien de la couverture de près de 60 % des besoins du pays grâce à la production suisse. Il s'agit là d'une valeur moyenne, car toutes les cultures ne s'adaptent pas aux conditions suisses. La betterave sucrière n'est pas concernée. Elle

fait partie des espèces qui se développent très bien sous nos latitudes, en raison de la nature du terrain et du climat.

Qu'en est-il alors pour les betteraviers en Suisse ? Au vu de l'évolution positive de la demande, au moins 80 000 hectares de terres fertiles doivent à l'avenir être dévolues à la culture des betteraves sucrières. Planifier l'assolement de façon responsable signifie maintenir la répartition des surfaces. Le constat a été fait par le passé que la culture intensive, avec de brèves pauses entre les saisons de production, a de fortes conséquences, et que la capacité de production tend à diminuer à long terme. L'infestation des nématodes du collet à proximité de la sucrerie en est un bon exemple. Pour pouvoir maintenir à long terme une production qui répond à la demande, les betteraviers doivent rester actifs. Renoncer à des zones entières de culture irait à l'encontre de l'augmentation des besoins.

La production d'un produit qui connaît une forte demande ne peut que renforcer une branche. La Fédération suisse des betteraviers a pour objectif premier d'entretenir la production de betteraves sucrières en Suisse. En étroite collaboration avec les SAF, nous poursuivons une politique durable dans notre branche, afin d'exploiter pleinement le potentiel de culture et les capacités des deux sucreries. Nous espérons que tous les acteurs de la branche soutiendront cette idée !

1.2. Situation nationale

1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2012

La production suisse de betteraves sucrières a battu son record plusieurs années de suite, mais en 2012, les producteurs ont connu un revirement. Le rendement en sucre n'a atteint que 16,9 %, la valeur la plus basse depuis l'année sèche 2006. Ce faible résultat a été compensé par une production de bien 85 tonnes par hectare.

L'année avait pourtant bien commencé : les températures assez douces ont permis de semer très tôt, et les betteraves sucrières étaient déjà en terre fin mars, une première ! La fermeture des rangs a cependant été repoussée. Le printemps, humide et frais, a ensuite paralysé la pousse pendant des semaines. Dans l'ensemble, les cultures ont certes pu profiter des températures supérieures à la moyenne, mais elles ont souffert de l'humidité, des maladies et des ravageurs. Les nématodes du collet ont proliféré en 2012. Dans les zones concernées, en particulier à proximité d'Aarberg, les dommages ont été parfois si importants que la sucrerie a dû refuser des cargaisons entières de betteraves gâtées.

Le faible ensoleillement de cet automne n'a pas permis aux betteraves d'accroître leur teneur en sucre, ce qui n'était pas arrivé depuis des années. Avec 249 000 tonnes de sucre, la récolte a certes dépassé le quota, mais elle n'a pas couvert les besoins de la sucrerie. Les importantes et précoces chutes de neige à la fin octobre et en décembre, ainsi que les gelées, ont parfois posé de sérieux problèmes de transport et de transformation, occasionnant des retards. Cependant, grâce à l'engagement de tous les acteurs de la branche, il a été possible de clore cette année 2012 difficile le 21 décembre.

Lutte contre les nématodes

L'infestation aux nématodes du collet a bien occupé la branche. La question se pose aujourd'hui de trouver comment s'en débarrasser à l'avenir, car la substance active la plus efficace, l'Aldicarb, n'est plus produite. Le Carbofuran et le Terbufos, eux aussi efficaces, seront interdits en 2013. Les cultivateurs dont les champs sont infectés se retrouvent donc démunis.

La FSB, le CBS et les SAF ont invité l'OFAG à visiter les essais de lutte contre les nématodes du collet à Aarberg. Les résultats obtenus soulignaient bien l'envergure des dommages. Cependant, la branche sucrière n'a pas pu convaincre l'OFAG de reconduire l'autorisation des deux produits phytosanitaires. Pour pouvoir continuer de produire de la betterave sucrière sur les surfaces infestées, il faut tenter de faire autoriser l'Oxamyl comme nouvelle substance active contre les nématodes. La branche met tout en œuvre pour atteindre au plus vite cet objectif.

Culture et récolte par canton 2012 (Source : SAF S.A.)

Contrats avec l'usine d'Aarberg	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
BE	1'484	4'020	341'179	84.9	16.7	50'217	12.49
BL	15	46	3'129	68.2	16.3	449	9.79
FR	387	1'373	115'313	84.0	16.8	17'079	12.44
GE	7	42	3'095	73.3	18.5	509	12.06
JU	86	329	23'908	72.7	17.0	3'593	10.92
NE	12	39	3'368	85.3	16.7	494	12.51
SO	231	626	49'340	78.8	16.9	7'348	11.74
VD	971	4'767	389'490	81.7	17.4	59'931	12.57
VS	9	87	7'171	82.6	17.3	1'095	12.62
Total	3'202	11'330	935'993	82.6	17.0	140'715	12.42

Contrats avec l'usine de Frauenfeld	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
AG	439	1'246	106'356	85.4	16.5	15'386	12.35
FL	9	25	1'946	77.1	15.5	264	10.44
GR	8	20	1'559	79.8	16.6	228	11.66
LU	80	194	15'089	77.9	16.0	2'114	10.92
SG	67	160	12'408	77.5	16.0	1'731	10.82
SH	298	1'092	96'139	88.0	17.2	14'645	13.41
TG	870	2'541	226'789	89.3	16.5	32'967	12.97
ZG	4	10	929	89.3	16.2	132	12.69
ZH	1'029	3'019	277'049	91.8	16.7	40'590	13.44
Total	2'804	8'307	738'261	88.9	16.6	108'057	13.01

	Nombre de betteraviers	Surface (ha)	Rendement (t)	Rendement par ha (t/ha)	Taux de sucre (%)	Rendement sucre (t)	Sucre (t/ha)
Total CH conv.	6'006	19'637	1'674'254	85.3	16.9	248'771	12.67
Total CH bio	7	12	453	37.4	16.1	64	5.28

1.2.2. Conditions-cadre politiques

En 2012, la politique agricole a été poursuivie sans changement. Les betteraviers ont bénéficié de 1900 francs de contributions à la culture par hectare, en plus des paiements directs généraux pour la culture des champs. Ces contributions spéciales pour les betteraves sucrières sont justifiées par la solution du double zéro, mise au point avec l'UE dans le cadre des accords bilatéraux II. La Suisse et l'UE s'y engagent à ne pas prélever de droit de douane ni de subvention à l'exportation pour le sucre transformé. Cela conduit de fait à un prix du sucre identique. La branche suisse du sucre est directement exposée au marché européen.

Politique Agricole 2014-2017

Début 2012, le Conseil fédéral a publié son rapport sur la PA 2014-2017. La proposition de modification de la loi sur l'agriculture (LAgr) a été traitée au printemps 2012 au Conseil national et à l'automne/hiver au Conseil des Etats. Les articles concernant la production de betteraves sucrières ont été acceptés suivant la proposition du Conseil fédéral :

- Les paiements directs versés jusqu'à présent se transforment en contributions au paysage cultivé et en contributions à la sécurité de l'approvisionnement.
- Les contributions à la culture deviennent des contributions à des cultures particulières.
- La souveraineté alimentaire devient un article de la LAgr.
- La stratégie de qualité devient un article de la LAgr.

Les divergences seront aplanies lors de la session de printemps 2013. La consultation sur le train d'ordonnances devrait se dérouler d'avril à juin 2013. La répartition des moyens y sera discutée. En pratique, la contribution à des cultures particulières pour les betteraves s'élèvera à 1500 francs au lieu de 1900 francs. La FSB compte lutter contre cette coupe et exiger la mise en œuvre de la promesse faite par la Confédération dans le cadre de la PA 2014-2017, à savoir d'encourager la culture des champs.

Autres dossiers importants pour l'économie sucrière :

Projet Swissness

La révision des lois pour la protection des armoiries publiques et sur la protection des marques continue d'être discutée au Parlement. Entre-temps, le Conseil national, et après lui le Conseil des États, se sont prononcés en faveur de la proposition du Conseil fédéral, qui demande que les produits étiquetés suisses contiennent 80 % de matière première suisse. Il faut encore discuter des détails. Le travail de lobby du monde agricole et du monde industriel se poursuit de façon intensive.

Stratégie de qualité

En juin 2012, après deux ans de travail en amont, la charte de la Stratégie Qualité de l'agriculture et de la filière alimentaire suisse a été signée en présence du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Plus de 100 professionnels de la production, du commerce, de la transformation, ainsi que des représentants des consommateurs ont

signé ce document qui constitue un gage de l'engagement en faveur de la qualité de la production suisse et de la collaboration au sein de l'ensemble de la chaîne de création de valeur. La FSB et les SAF font partie des signataires. Un comité de pilotage dirigé par l'Office fédéral de l'agriculture traite ce thème.

1.2.3. Interprofession

Après la campagne 2011, les SAF ont fait face à une situation difficile. Les stocks de sucre étaient au plus haut, et il s'agissait de vendre près de 300 000 tonnes de sucre : un record ! En termes de logistique et de vente, le travail a été très intense en raison des énormes quantités de mélasse et de pulpes de betteraves sucrières. Mais c'est positif. En effet, il est plus agréable de pouvoir approvisionner largement un plus grand nombre de clients que de ne pas pouvoir servir correctement les clients fidèles à cause d'une rupture de stock.

La stratégie des SAF, qui consiste à produire autant que possible afin d'approvisionner les clients de façon optimale et de permettre aux sucreries de fonctionner à leur maximum, s'est ressentie lors des séances de l'interprofession. Si, en juin, la profession faisait encore montre d'un optimisme retenu pour la récolte 2012, à l'automne, elle s'inquiétait ouvertement des résultats très moyens. C'est surtout de l'industrie alimentaire qu'émane la demande : le sucre suisse est très apprécié !

Cela a influencé les discussions de l'interprofession pour la récolte 2013. Les SAF ont indiqué sans ambages qu'il leur faut plus de sucre. En novembre, il était d'ores et déjà clair que la récolte 2012 serait insuffisante. L'interprofession s'est accordée sur une légère hausse de 10 000 tonnes du quota pour 2013, passant à 242 000 tonnes. De plus, elle a fixé le prix C pour 20 % de la production au-dessus du quota à 40 francs la tonne. Le but est d'encourager les cultivateurs à miser sur la betterave sucrière. Les 10 000 tonnes supplémentaires ont pu être réparties astucieusement en fonction la liste d'attente des betteraviers qui avaient demandé une nouvelle distribution du quota ou un quota plus important. Cette liste indique que malgré la baisse marquée de la marge brute ces dernières années, la betterave sucrière reste une culture intéressante.

Membres de l'interprofession (2012)

FSB (4 voix)

Samuel Keiser
Simon Van der Veer
Urs Denzler
Pierre-André Burnier
Viktor Mühlebach
Nadine Degen

SAF (4 voix)

Guido Stäger
Hugo Düggelin
Beat Gerber
Fritz Blaser

La sucrerie Aarberg fête ses 100 ans

En 2012, les SAF ont célébré leur centenaire. Cela fait un siècle déjà que la sucrerie Aarberg transforme des betteraves sucrières. Un tel anniversaire, ça se fête ! La manifestation a duré trois jours, durant lesquels la sucrerie a ouvert ses portes afin d'expliquer la fabrication du sucre aux visiteurs. Les acteurs politiques et économiques, ainsi que les producteurs et les consommateurs ont pu découvrir l'entreprise et échanger leurs idées. Malgré les fortes pluies et les chutes de neige, la sucrerie n'a pas désempli pendant ces trois jours de festivité fin octobre. La production de sucre en Suisse suscite beaucoup d'intérêt !

Nous avons aussi eu l'honneur d'accueillir Elisabeth Lacoste, directrice de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE), qui a répondu à l'invitation des SAF en faisant une présentation sur le développement de la production sucrière et le régime sucrier de l'UE. La branche sucrière suisse, qui est liée à l'UE par les accords bilatéraux, a tout intérêt à discuter régulièrement des conditions cadres fixées par son principal partenaire commercial.

La FSB a eu l'opportunité de soutenir le programme « La récolte de la betterave sucrière : hier et aujourd'hui », dirigé par Ueli Brauen, directeur du Rübenring. En collaboration avec l'Union suisse des paysans (USP), la FSB sponsorise les chemises edelweiss pour les agriculteurs dans les champs.



Photo SAF : centenaire de la récolte de betterave sucrière

1.2.4. Rapport de la commission de réception et de contrôle

Thomas Meier, Erzenholz-Frauenfeld

Le troisième sondage de récolte du 21 septembre révéla un rendement de 95.5 t/ha en Suisse orientale et de 91.8 t/ha dans la partie occidentale du pays. Le rendement correspond plus au moins à la moyenne de cinq dernières années. La teneur en sucre était de 16.5% à Frauenfeld et 17.1% à Aarberg. Ces valeurs se situaient 0.3% en dessous de la moyenne quinquennale pour Frauenfeld et 0.5% en dessus pour Aarberg. A cause de l'automne pluvieux, il n'y eut pas d'augmentation de la richesse en sucre entre le troisième sondage et la fin de la campagne. L'écart entre les taux mesurés fut très important puisque les teneurs variaient entre 12 et 19%. L'état sanitaire des parcelles de betteraves fut en grande partie responsable de ces différences. La campagne d'une durée de 92 jours à Frauenfeld et de 88 jours à Aarberg permit la transformation de 1.697 millions de tonnes de betteraves sucrières dans les deux usines.

Livraisons des betteraves

En début de campagne, des problèmes provoqués par des betteraves pourries perturbèrent la mise en route et la transformation à l'usine d'Aarberg. Après ce début difficile, la cadence de travail des deux sucreries est restée en permanence sur un niveau élevé. Malgré le temps pluvieux et les mauvaises conditions de récolte, l'approvisionnement des sucreries fut assuré tout au long de la campagne. Mais les taux de terre moyens de la campagne s'élevèrent à 8.4% à Frauenfeld et à 8.7% à Aarberg. Les efforts de la sucrerie de Frauenfeld pour optimiser l'organisation de la cour de réception portèrent leurs fruits cette année. En effet, à quelques exceptions près, il n'y eut ni bouchon, ni temps d'attente, ceci même lorsque de grandes quantités étaient réceptionnées.

Laboratoire d'analyse

A l'occasion des visites hebdomadaires inopinées, les membres des commissions de réception et de contrôle, accompagnés d'un représentant des sucreries, vérifièrent la conformité des paramètres retenus dans le catalogue de « Méthodologie». Ils contrôlèrent les pertes par brisures des laveuses, l'enlèvement des corps étrangers sur la table de tri et le redécolletage des betteraves. A Frauenfeld, une mesure révéla des pertes trop élevées chez une des laveuses. Après un nouveau réglage par les responsables des sucreries les valeurs se situèrent de nouveau dans la marge de tolérance. A deux reprises, les appareils pour l'analyse du potassium, sodium et azote amino-N furent contrôlés avec une solution étalon préparée spécialement pour nos tests. Lors du premier test, la teneur en potassium fut plus basse à Frauenfeld et plus élevée à Aarberg. Lors du deuxième contrôle, les valeurs furent équilibrées. Les résultats des analyses comparatives des échantillons de râpure se situèrent tous dans la marge de tolérance admise, bien qu'Aarberg les teneurs en potasse furent plus élevées. Les tests d'homogénéité fournirent des données équivalentes, à l'exception de la teneur en sucre qui s'écartait de 0.04 % à Frauenfeld.

Recours

A Frauenfeld, six recours concernant la tare terre et deux la teneur en sucre furent traités. A Aarberg, ce furent sept recours concernant la terre et un la richesse en sucre qui furent examinés.

Remerciements

Au nom de la commission de réception je remercie les responsables des sucreries, du laboratoire d'analyse et de la cour de réception pour leur bonne collaboration durant cette campagne.

1.2.5. Rapport du centre betteravier suisse

Stefan Wyss, gérant

Les informations détaillées sont publiées dans les rapports d'activités et d'essais.

L'année betteravière 2012

L'évolution des conditions météo de cette année fournissent de précieuses informations pour l'interprétation des résultats de la récolte.

Hiver

L'hiver 11/12 fut doux et très sec mais caractérisé par une période avec des températures très basses (jusqu'à -20°C) durant la première moitié de février.

Printemps

Dès mi-février, les températures augmentèrent rapidement et mars fut carrément chaud avec beaucoup de soleil et peu de précipitations. Pour quelques agriculteurs le printemps commença déjà le 10 mars avec le semis des betteraves. De bonnes conditions permirent l'emblavement d'environ 90% des surfaces entre le 14 et 18 mars. Vers le 25 mars les semis étaient terminés. La température moyenne du mois de mars fut supérieure de 4°C par rapport à la normale. Il n'est donc pas étonnant que dans de telles conditions les betteraves et malheureusement aussi les mauvaises levèrent rapidement. Le gel ne causa pas de dégâts. Le temps d'avril fut très instable avec peu de soleil et relativement beaucoup de précipitations. Les herbicides racinaires déploierent pleinement leurs effets. Il fut par contre difficile de trouver des fenêtres pour appliquer au moment opportun les herbicides. En conséquence il y eut passablement de dégâts provoqués par les herbicides. Mai et juin furent chaud et humide. Dans les régions précoces, les premières cultures de betteraves fermèrent les rangs vers le 25 mai. A fin mai, 20% des parcelles fermaient les rangs et le 5 juin 90%, soit seulement une semaine plus tard que lors de l'année record 2011. A fin mai, une vingtaine d'hectares de betteraves furent endommagées par des résidus d'herbicides provenant du maïs précédant la betterave.

Eté

En juillet les précipitations se situèrent dans la moyenne. Août fut plutôt trop chaud et trop sec. Heureusement que les betteraves ne souffrirent pas trop de la canicule. Mais au pied du Jura et sur la Côte, les betteraves implantées dans des sols peu profonds manquèrent d'eau. A cause des orages la répartition des pluies fut assez inégale. Ce temps chaud et humide plut aux maladies du feuillage. En Suisse orientale, les interventions fongicides furent plus précoces (2-3 semaines) qu'en 2011 et dans la partie occidentale plus tardives. En de nombreux endroits, la cercosporiose ne put être maîtrisée malgré une répétition des traitements. Dans certaines régions, la pression resta relativement faible. Comme chaque année, il faut évaluer la situation particulière de chaque parcelle et intervenir en conséquence. Les variétés les plus sensibles semblaient particulièrement atteintes. Les modèles de prévisions ne sont pas adaptés à la Suisse avec ses nombreuses zones climatiques.

A cause des conditions humides du printemps, les premières betteraves pourries apparurent début juillet déjà. Les abondantes précipitations tombées sur des semis précoces avaient lessivé les nématicides devenus plus ou moins inefficaces au moment de l'attaque des nématodes du collet.

Les essais avec des procédés alternatifs (Vydate, différentes variétés et enrobages de semences) ne permirent pas d'obtenir de résultats satisfaisants. L'autorisation de traitement échoit en 2013 pour Counter et Curaterr et en 2015 pour le Temik. Les possibilités de lutte envisageables ne permettront jamais d'obtenir une efficacité égale à celle du Temik. La culture de betteraves dans les sols fortement contaminés par les nématodes du collet est ainsi remise en question, puisque les sucreries ne peuvent pas réceptionner de betteraves pourries. Le CBS poursuit les recherches, afin de trouver des solutions à ce grave problème. Dans ce domaine, l'économie sucrière est malheureusement laissée à elle-même.

Automne

Les sondages de récolte laissèrent très tôt présager des rendements élevés. Le mois de septembre fut maussade, humide et peu ensoleillé. En début de campagne, les teneurs en sucre se situaient sur un bas niveau et n'augmentèrent que faiblement jusqu'à la fin de la campagne. La destruction des feuilles par la cercosporiose et les températures nocturnes clémentes durant le mois d'octobre, dues au foehn, empêchèrent l'accroissement des teneurs en sucre durant l'automne. Des sols humides entravèrent l'arrachage et le chargement des betteraves tout au long de la campagne. En conséquence, la tare de terre adhérente fut 2% plus élevée qu'en 2011 et les sols compactés par les récolteuses. Le 8 décembre, la neige et le verglas perturbèrent les livraisons de betteraves. Mais dans l'ensemble, la campagne se déroula sans incidents majeurs dans les sucreries.

Activités du Centre betteravier

Lors de nombreuses visites de cultures avec des agriculteurs des sujets liés au travail du sol, au semis, à la protection des plantes, la fumure et le désherbage furent abordés. Plusieurs présentations d'essais furent organisées pour des étudiants, spécialistes, conseillers des firmes agrochimiques, producteurs et divers hôtes venus de l'étranger.



Notre mission consiste également à former les futurs agriculteurs, des étudiants et des enseignants lors de cours ou de conférences.

Examen variétal

Les essais en petites parcelles avec répétitions: neuf essais, répartis sur l'ensemble de la zone de production, furent mis en place: cinq avec un semis en place, dont trois récoltés. Quatre furent éclaircis manuellement, dont deux récoltés et mis en valeur. La lutte contre les maladies du feuillage fut effectuée conformément aux pratiques usuelles des agriculteurs, mais depuis 2011 un seul traitement est appliqué dans nos essais. Dans les essais non récoltés, les traitements fongicides sont réduits ou supprimés, afin de pouvoir suivre la propagation des maladies du feuillage sur les différentes variétés testées.

Le développement des betteraves, des maladies et ravageurs fut suivis par les collaborateurs du Centre betteravier qui procédèrent à la récolte des essais. Les échantillons furent préparés et analysés par les laboratoires des deux sucreries. Les résultats provenant de la mise en valeur et l'analyse statistique des données servent de base aux décisions pour l'inscription de variétés dans l'assortiment officiel.

Assortiment variétal: aucune nouvelle variété ne fut inscrite sur la liste 2013 qui resta inchangée par rapport à l'année précédente.

Autres essais

- Essais variétaux en bandes pour évaluer sur une plus grande surface les variétés commercialisées. Un service de protection des consommateurs très utile en cas de litiges. Le semis des variétés de l'année précédente permet de contrôler la stabilité des variétés au fil des ans.
- Essais de désherbage: examen de différentes stratégies de lutte contre les mauvaises herbes à problème.
- Essais de lutte contre les nématodes du collet: participation au programme expérimental du réseau allemand sous le patronat de M. le Dr. Leipertz de la sucrerie de Jülich. Evaluation de la résistance de plusieurs variétés et lignées cultivées en bandes avec plusieurs répétitions.

Dans les régions fortement contaminées, nous avons de nouveau mis en place des essais pour tester des méthodes de lutte alternative sans Temik.

Prestations pour les sucreries et les organisations de planteurs

- Articles dans la presse agricole
- Participation aux conférences téléphoniques hebdomadaires des stations phytosanitaires cantonales
- Conseils d'actualité sur www.betterave.ch et par le biais de Newsletters
- Délivrer des autorisations PER pour l'application de granulés nématicides

- Visites de parcelles à problèmes
- Préparation pour ratification de la „Convention entre les Sucrieries et la Fédération suisse des betteraviers sur l'examen variétal “ ainsi que le règlement d'application pour le "Groupe de travail d'accompagnement des essais variétaux“
- Journée d'information du 6 juillet pour présenter les activités et stratégies du CBS aux personnes intéressées de l'économie sucrière, des stations fédérales de recherche agronomique et de l'Office fédéral de l'agriculture
- Présentations d'essais dans le cadre des journées organisées par le semencier Strube
- Diverses visites de culture pour les betteraviers
- Réception à Aarberg d'une délégation de l'OFAG, sous la présidence de Mme Reinhard, sous directrice. Visite d'un essai permettant de voir la nécessité d'une application de granulés nématicides dans des sols infestés.
- Deux essais en petites parcelles réalisés sur mandat du semencier Strube
- Préparation et mise à disposition de documents et photos pour des vulgarisateurs, élèves, médias, etc.
- Divers exposés lors des assemblées de betteraviers ou autres manifestations
- Cours donnés à des étudiants, élèves des écoles d'agriculture, candidats au brevet, OPD et agromécaniciens
- Discussions concernant les mesures à prendre contre la propagation du souchet comestible lors de la récolte des betteraves
- Contrôles de la faculté germinative des restes de vieilles semences
- Sondage de récolte: comptages des peuplements et trois prélèvements à différentes dates en collaboration avec les SAF et l'OVZ.
- Traductions de documents et lors de séances par Ulrich Widmer, bureau de Grange-Verney.
- Signature du contrat de prestations entre les SAF et le CBS. Le déménagement du CBS dans l'enceinte des SAF peut être réalisé.

Contacts à l'étranger

Le gérant participa au congrès de l'IIRB à Brussel et aux séances des groupes de travail „Communication“ et „Mécanisation“ à Seligenstadt (D). Une délégation du service d'informations sur la betterave sucrière (LIZ) fut accueillie par le CBS. De plus, le groupe de travail de l'IIRB „Genetics&Breeding“ reçut des informations sur la production betteravière helvétique.

Nouveau président du CBS

Au 1er janvier 2013, Thierry Gallandat succèdera à Joseph Emmenegger à la présidence du Centre betteravier suisse (CBS). Le nouveau Président Thierry Gallandat, 46 ans, marié et père de deux filles est doyen de l'Agrilogie de Grange-Verney à Moudon où il enseigne l'économie rurale. Il connaît fort bien la betterave sucrière qu'il cultive sur son exploitation agricole à Rovray. Après ses études d'ingénieur agronome à l'EPFZ de Zurich, Thierry Gallandat a travaillé en Valais auprès de la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes avant de rejoindre l'école d'agriculture de Grange-Verney.

L'économie sucrière remercie Joseph Emmenegger pour son engagement durant les 13 ans de présidence du CBS. Durant son mandat et ses activités professionnelles, il eut toujours pour soucis de concilier les aspects écologiques et économiques de la production de betterave sucrière. Toute la filière betterave-sucre lui souhaite une bonne et heureuse retraite.

Remerciements

La présidence, le comité et les collaborateurs du CBS remercient les organisations de planteurs et les Sucrieries Aarberg et Frauenfeld SA pour leur soutien. Le Centre betteravier suisse adresse également des remerciements aux écoles d'agriculture de Grange-Verney et du Strickhof pour l'hospitalité accordée aux bureaux régionaux.

1.3. Situation internationale

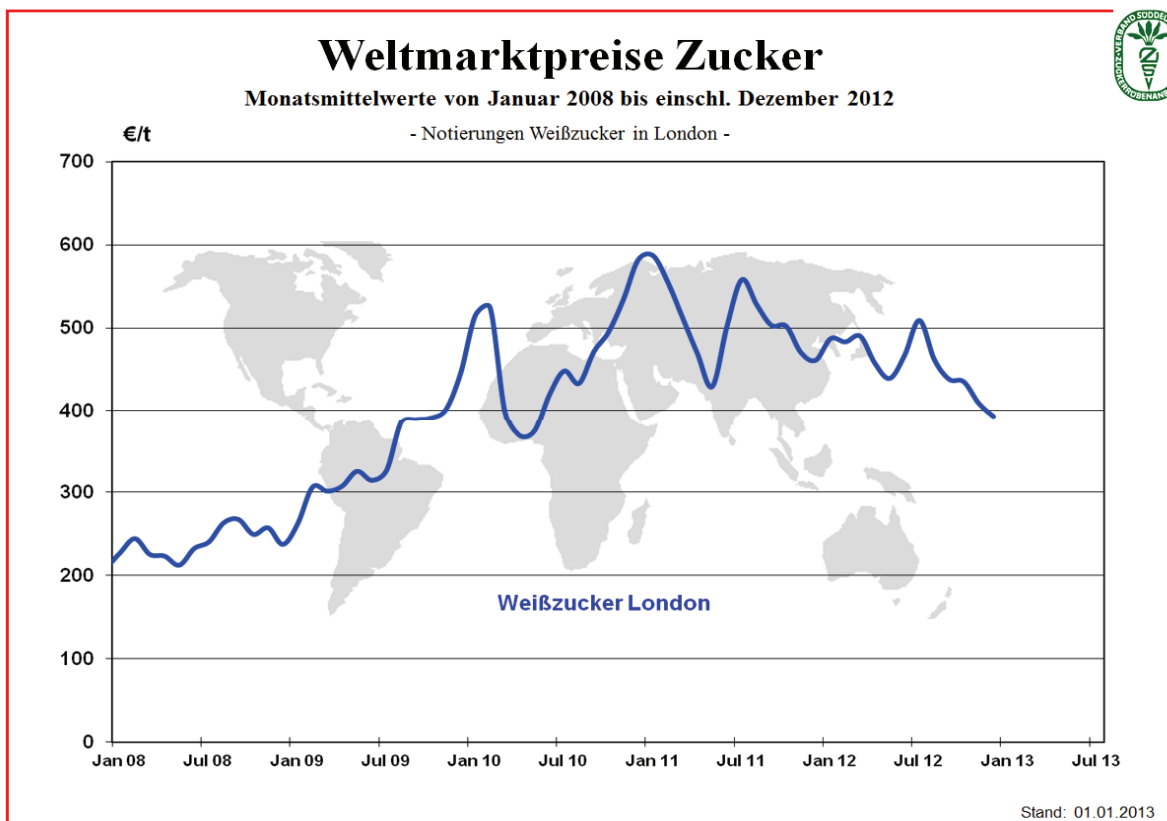
1.3.1. Marché du sucre

Grâce à la récolte record dans l'UE et l'augmentation de la production dans différents pays en 2011, les stocks de sucre ont pu se reconstituer en 2012. Cela se traduit aussi dans l'évolution des prix. Le prix du sucre blanc n'a pas atteint celui de 2011, il est resté bas avec de fortes variations, descendant jusqu'à 400 euros / t à la fin de l'année, ce qui n'était pas arrivé depuis 2010 (graphique, p. 18).

Cependant, des stocks de 33 millions de tonnes représentent encore une quantité respectable. La récolte 2012 aura cependant été bonne dans d'autres pays. C'est notamment le cas du Brésil. Les investissements se sont traduits par 20 % de surfaces supplémentaires. Une année humide a contribué à une récolte très satisfaisante. La Chine a obtenu une excellente récolte, ce qui lui a permis de réduire au minimum ses importations.

La Russie, par contre, a subi une sécheresse, tandis que la Thaïlande et l'Australie ont obtenu de faibles rendements. Ceux de l'UE aussi ont été limités. L'année 2012 a été très humide, ce qui a affecté la récolte au point que les rendements n'ont même pas approché ceux des années précédentes. Dans l'ensemble, ces informations indiquent encore que l'offre, et donc les prix, restent très volatiles, surtout lorsque la production reste concentrée dans quelques rares pays producteurs. Une tendance contraire

émerge cependant. La production de sucre et les exportations de très petits pays comme le Nicaragua, le Honduras, le Zimbabwe ou le Mozambique ont augmenté, ce qui contribue à une diversification de la production, même s'il s'agit de petites quantités.



(Source : Verband Süddeutscher Zuckerrübenanbauer e.V., 2012)

1.3.2. CIBE

Le congrès de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE), qui a lieu tous les trois ans, s'est déroulé en France, à Reims. La capitale du champagne a offert un cadre agréable aux quelque cent participants qui s'y étaient donné rendez-vous. Quatre membres de la FSB ont fait le déplacement. Le congrès s'est étalé sur trois jours, afin de faire le tour d'un programme très complet sur la politique, l'économie et la culture des betteraves sucrières, avec l'intervention d'experts européens et internationaux. Le soir, les délégués de la FSB ont été invités à un repas par les betteraviers du sud de l'Allemagne, ils ont participé au dîner de gala de la CIBE et sont partis en quête d'un téléviseur pour suivre les championnats d'Europe.

Quelques conclusions tirées des exposés :

- Face à l'accroissement de la population et au changement climatique, l'augmentation de la production suffisante de denrées alimentaires est un objectif de l'UE. Cela sera fait par le renforcement des organisations de producteurs



et des mécanismes d'intervention en cas de crises.

(Jôao Pacheco, Directeur général adjoint à la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne)

- Selon les pronostics, les besoins mondiaux en sucre devraient accroître de 168 millions à 200 millions de tonnes d'ici 2020. Pour cela, l'UE veut supprimer les quotas de production afin d'assurer son auto-provisionnement en sucre.
(Jôao Pacheco)
- Les visions de l'UE du marché du sucre au-delà 2015 : suppression des quotas. Maintien des organisations de marché. Nécessité de réguler le marché du sucre pour maintenir la compétitivité.
(Jôao Pacheco)
- Depuis l'introduction du nouveau régime sucrier en 2006, près de la moitié des sucreries européennes a fermé. Vouloir accroître la production de sucre par une suppression des quotas paraît plus que douteux. Les sucreries encore en activité travaillent avec des marges limitées et de plus, le prix du marché mondial est sur le point de chuter.
(Jos van Campen, Président de la CIBE – comité économie)
- En Allemagne, 820 000 ha de terres agricoles ont été perdues depuis 1990. Par une pétition (> 200 000 signatures) les agriculteurs exigent que chaque perte de sol soit compensée par la mise en culture de jachères industrielles.
(Gerd Sonnleitner, Président de la Confédération des paysans européens)
- A ce jour, aucune étude sérieuse ne démontre qu'un marché libre apporte des avantages aux betteraviers, fabricants et consommateurs.
(Roland Cuni, Vice-directeur de la CGB, F)
- Les partisans du libéralisme ont également mis en place des systèmes de protection de leur production. Aux Etats-Unis, la « Farm-Bill » tente d'équilibrer le marché tout en stabilisant le prix indigène. Des quotas sont attribués aux producteurs de sucre. La « Farm-Bill » a permis de régler cette situation en transformant les excédents en éthanol. Ainsi le prix pour les betteraviers américains a pu être maintenu. La « Farm-Bill » est considérée comme OMC-compatible.
(Roland Cuni)
- Autre exemple : la Thaïlande a pour objectif de garantir à prix stable l'achat du sucre à ses 200 000 agriculteurs. Un système de quotas règle le marché. Le quota A correspond à la consommation indigène et atteint un prix de 490 euros / t. Le quota B assure les exportations à long terme. Le quota C est écoulé sur le marché mondial. L'Etat a pour but l'exportation. La Thaïlande garantit le prix pour 70 % du sucre produit. Jusqu'à maintenant, la question de la conformité avec l'OMC n'a jamais été abordée.
(Roland Cuni)
- A l'avenir, l'agriculture va non seulement produire des denrées alimentaires mais également contribuer à la production d'énergie. La betterave sucrière de-

vrait devenir une plante dite énergétique de premier ordre.

(Michel Griffon, Agence Nationale Recherche, F)

- Contrairement à d'autres plantes – plus particulièrement le maïs, une plante tropicale – la betterave pousse en Europe dans des conditions optimales. L'avenir appartient aux betteraves d'automne avec une plus longue période de croissance, une meilleure efficacité de la photosynthèse, un prélèvement d'azote dans les couches profondes et une plus grande fixation de CO₂.
(Michel Griffon)

- Il ne faut jamais regarder l'avenir avec les yeux du passé.
(Prof. Philippe Chalmin, Université Paris-Dauphine)

- La volatilité des prix est une réalité avec laquelle nous devons vivre. Le sucre est le dernier produit qui n'a pas été déréglementé. Il n'y a pas lieu de changer cet état. Depuis 2008, la déréglementation est de plus en plus remise en question.
(Philippe Chalmin)

- En Amérique latine, la consommation annuelle de sucre s'élève à 50 kg / habitant. Elle est de 35 à 38 kg en Amérique du Nord et en Europe. La consommation chinoise est à 15 kg et celle de l'Inde à 19 kg, tandis qu'elle se situe à 11 kg en Afrique. Consommation moyenne mondiale : 24 kg par personne et année. (Tous les chiffres, référence 2010.)
(Leonardo Bichara Rocha, International Sugar Organisation)

- L'Inde et la Chine ont un potentiel de croissance élevé. Tandis qu'en 1984, ces pays consommaient 25 % de la production mondiale de sucre, leurs besoins s'élevaient déjà à 40 % en 2012 ; la prospérité et la forte augmentation de la population en sont les causes.
(Leonardo Bichara Rocha)

- Les succédanés du sucre existent. Les édulcorants se répartissent en trois groupes : substances calorifères (sucre, isoglucose fabriquée à partir de maïs,...), substances naturelles pauvres en calories (stévia) et de synthèse (saccharine, aspartame). La stévia est en progression pour surtout remplacer les édulcorants artificiels. La part de marché du sucre est plus ou moins stable avec 85 %. Elle reculera vraisemblablement à 80 %.
(Leonardo Bichara Rocha)

- La consommation de sucre va croître d'environ 2,02 % par an d'ici à 2020. Pour pouvoir couvrir les besoins en sucre, la production devrait augmenter de 1,8 % par an jusqu'en 2020.
(Leonardo Bichara Rocha)

- Les coûts de production de la betterave sucrière ont fortement augmenté partout dans le monde. Durant les 6 dernières années, les engrais (+62 à 65 %), la semence (+95 %), les produits phytosanitaires (+20 à 30 %), les fermages (+10 %), les frais de récolte (+100 % suite à la mécanisation) ou les transports (+68 %) ont renchéri.
(Leonardo Bichara Rocha)



- Au Brésil, 70% des investissements dans les sucreries ont été réalisés par des bailleurs de fonds étrangers et concernent surtout la production d'éthanol. Les coûts de production du sucre de canne y ont augmenté plus fortement que ceux du sucre de betterave en Europe. L'augmentation des coûts de production et les prix élevés du sucre contribuent au maintien de la compétitivité de la betterave.
(Leonardo Bichara Rocha)
- Il est reconnu que la canne à sucre épuise les sols en 50 à 60 ans. A titre d'exemple, relevons le cas de Cuba, qui n'existe quasiment plus en tant que producteur de sucre de canne. Ce danger guette également l'Afrique.
(Leonardo Bichara Rocha)
- Aujourd'hui, la betterave s'avère plus concurrentielle que la canne à sucre. C'est dû à une augmentation des rendements, à une amélioration des performances des sucreries européennes, à l'allongement de la campagne de transformation et à l'augmentation des coûts de production au Brésil.
(Martin Todd, LMC International)
- Nordzucker verse des primes pour les livraisons précoces jusqu'au 2 octobre et pour les livraisons tardives à partir du 22 novembre. Dès le 1^{er} décembre, tous les tas doivent obligatoirement être couverts. A partir du 23 décembre, toutes les betteraves sont payées, même si un transport à la sucrerie n'est plus possible à cause des dégâts provoqués par le gel. Dans cette région, la saison ne doit pas durer plus de 120 à 130 jours.
(Heinrich-Hubertus Helmke, Confédération de betteraviers d'Allemagne du nord)

Lors du congrès, la CIBE a pris les résolutions suivantes :

Résolution de la CIBE du 15 juin 2012:

Le Règlement sucre de l'UE doit être prolongé jusqu'en 2020 !

Le Conseil d'administration de la CIBE a voté une résolution qui exige que l'UE prolonge le Règlement sucre jusqu'en 2020. Le document relate, entre autres, les points suivants :

- la réglementation du marché atténue la volatilité des marchés et assure leur équilibre au sein de l'UE.
- la culture de betteraves est durable sur le plan économique, sociale et écologique.
- une répartition équitable de la plus-value entre tous les acteurs de la filière demeure capitale pour la branche.
- une politique commerciale de l'UE compatible est indispensable à la survie de la filière.

La gérante de la FSB a aussi participé à l'assemblée générale de la CIBE, en mai, ainsi qu'à la séance du comité à l'économie et aux affaires générales en décembre. Les deux événements ont eu lieu à Bruxelles.

2. Comptabilité d'exercice

2.1. Bilan au 31 décembre 2012

		2012	2011
ACTIFS			
Actifs circulants			
UBS (compte courant)		1'127.73	10'358.40
UBS (compte épargne)		119'751.31	100'524.36
Créances		46.80	0.00
Créances VST		509.75	348.25
Actifs transitoires		125.00	142.00
		<u>121'560.59</u>	<u>111'373.01</u>
		<u><u>121'560.59</u></u>	<u><u>111'373.01</u></u>
PASSIFS			
Fonds étrangers			
Obligations		3'360.90	5'070.45
Passifs transitoires		0.00	0.00
		<u>3'360.90</u>	<u>5'070.45</u>
		3'360.90	5'070.45
Fonds propres - Eigenkapital			
Fortune de la Fédération	106'302.56		
Exédent de recettes	11'897.13	118'199.69	106'302.56
		<u>118'199.69</u>	<u>106'302.56</u>
		<u>121'560.59</u>	<u>111'373.01</u>
		<u><u>121'560.59</u></u>	<u><u>111'373.01</u></u>

2.2. Comptes des résultats 2012 et budget 2013

	2012 Budget	2012 Comptes	2013 Budget
Produits			
Participations SAF (communication de base USP)	6'000.00	5'626.80	5'700.00
Cotisation OVZ au CBS	149'260.00	149'260.00	149'940.00
Cotisation ABSO au CBS	190'740.00	190'740.00	190'060.00
Cotisation OVZ à la FSB	107'084.00	107'084.00	95'862.00
Cotisation ABSO à la FSB	136'843.00	136'843.00	121'513.00
Revenus divers	0.00	4.55	0.00
Rendement des capitaux	0.00	470.10	
Total Produits	589'927.00	590'028.45	563'075.00
Charges			
Assemblée des délégués	24'000.00	23'383.60	24'000.00
Secrétariat	40'000.00	35'680.80	40'000.00
Traductions	10'000.00	6'195.45	10'000.00
Comité / séances	15'000.00	7'757.60	15'000.00
Travaux des membres du comité	1'000.00	150.00	500.00
Comité / Contacts avec des tiers	15'400.00	14'055.30	15'000.00
Relations internationales	17'800.00	8'749.25	6'500.00
Interprofession	3'600.00	3'671.70	3'600.00
Salaires / Prestations sociales	7'000.00	6'441.05	7'000.00
Commission de réception	1'200.00	1'275.65	1'200.00
Organes CBS	5'700.00	2'321.70	5'700.00
Total structures de la Fédération	140'700.00	109'682.10	128'500.00



SVZ FSB

CBS	340'000.00	340'000.00	340'000.00
CIBE	12'760.00	11'366.35	12'363.00
USP	91'467.00	91'469.35	80'412.00
LID / AGIR / Presse	9'000.00	9'000.00	9'000.00
Autres affiliations	2'500.00	2'500.00	2'500.00
Total affiliations	455'727.00	454'335.70	444'275.00
Relations publiques	17'500.00	12'558.20	14'300.00
Dépenses diverses	1'000.00	1'375.32	1'000.00
Frais bancaires	0.00	180.00	0.00
Total Divers	18'500.00	14'113.52	15'300.00
Total Charges	614'927.00	578'131.32	588'075.00
Total Produits	589'927.00	590'028.45	563'075.00
Excédent de recettes / charges	-25'000.00	11'897.13	-25'000.00

3. Programme d'activités 2013

- **Communication et relations publiques**

- Rédaction du bulletin d'information destiné aux délégués (au moins 4 par année)
- Gestion du site internet
- Présence dans les médias agricoles en fonction des besoins

- **Interprofession sucre**

- Accord interprofessionnel 2014
- Collaboration étroite entre FSB et SAF pour les dossiers politiques

- **Politique agricole (CH, UE, OMC)**

- Influencer la politique agricole 2014 – 17 et le développement du système des paiements directs
- Dialogue régulier avec l'OFAG
- Collaboration dans le GT Sucre de la Direction générale des douanes
- Dialogue régulier avec les autres représentants des grandes cultures et examiner la possibilité d'activités communes
- Accompagner la discussion sur un éventuel accord de libre échange agricole avec l'UE comme membre de l'ASSAF-Suisse et de l'USP.
- Participation à la Chambre d'agriculture, la commission permanente Production végétale et la Plateforme produits phytosanitaires de l'USP

- **Centre betteravier suisse**

- Siège au sein des organes associatifs
- Siège dans le groupe de travail « Accompagnement des essais varié taux »
- Soutien d'une autorisation d'un produit phytosanitaire contre les nématodes du collet

- **Commissions et groupes de travail**

- Coordination des commissions de réception
- Vérifier la stratégie du système de transports

- **Contacts européens**

- Participation au Conseil d'administration de la CIBE (AD à la République tchèque)
- Participation à la Commission économique et affaires générales de la CIBE (participation aux séances particulières)
- Organisation de l'Assemblée générale de la CIBE 2014 en Suisse

4. Comité FSB 2012

Nom, Prénom / Fonction	Rue / Lieu	Téléphone / Fax	Adresse courriel
Keiser Samuel Président	Härkingerstrasse 7 4629 Fülenbach	Tél.: 062 926 29 44 Fax: 062 926 44 29 Natel: 079 731 64 25	s.keiser@bluewin.ch
Van der Veer Simon Vice-président	Mörigenweg 2 2572 Sutz-Lattrigen	Natel.: 079 224 60 04	simon.vanderveer@vol.be.ch
Denzler Urs Vice-président	Hertlibruck 8467 Truttikon	Tél.: 052 317 25 12 Fax: 052 317 09 15 Natel: 079 370 82 57	urs.denzler@bluewin.ch
Burnier Pierre-André	Rte du Pré du Pont 61 1786 Sugiez	Tél.: 026 673 17 64 Fax: 026 673 17 54 Natel: 079 695 99 62	pa.burnier@bluewin.ch
Guyer Andres	Postgasse 12 8416 Flaach	Tél.: 052 318 15 12 Natel: 079 961 13 11	andreas.guyer@bluewin.ch
Köhli Beat	Mühlegasse 27 3283 Kallnach	Tél.: 032 392 38 10 Natel: 079 242 77 48	beatkoehli@hotmail.com
Mühlebach Viktor	Dorfstrasse 63 5306 Tegerfelden	Tél.: 056 245 52 17 Fax: 056 245 00 07 Natel: 079 300 26 21	v.muehlebach@bluewin.ch
Penseyres Louis	En Planeyse 1530 Payerne	Tél.: 026 660 40 87 Fax: 026 660 46 87 Natel: 079 310 97 20	louis-sandra@bluewin.ch
Vetterli Daniel	Oberer Schlatthof 8259 Rheinklingen	Tél.: 052 740 30 42	dani.vetterli@bluewin.ch